

ARC – MÉDITERRANÉEN

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Présentation du réseau

Les membres du réseau BSV réalisent des observations sur un ensemble de vergers leur permettant d'identifier la présence et de décrire les dynamiques des bioagresseurs et leurs impacts sur la culture. Les réseaux de piégeage de la mouche de l'olive et de la teigne complètent ces observations.

Bilan climatique & phénologie

L'Année 2023 a été marquée par un déficit pluviométrique hivernale important sur de nombreux territoires oléicoles, notamment la zone littorale et le Vaucluse. Heureusement à partir d'avril jusqu'au mois de juin, certains départements comme les Alpes de Haute-Provence, le Vaucluse ou la région de Nyons ont pu bénéficier d'un régime hydrique plus favorable permettant une floraison abondante et une nouaison de qualité. Sur la zone littorale et quelques départements comme les Pyrénées-Orientales et l'Aude l'absence de pluie au printemps n'a fait qu'amplifier la situation de sécheresse des sols, impactant le potentiel de production notamment des vergers non irrigués. La période estivale a été, comme ces dernières années, relativement chaude avec deux épisodes caniculaires au mois d'août. Malgré quelques épisodes pluvieux, parfois intenses, en septembre et octobre, le déficit pluviométrique automnale reste important sur la majeure partie du bassin oléicole avec en plus un prolongement tardif des températures estivales (jusqu'à mi-octobre).

Au niveau phénologique la floraison a débuté globalement mi-mai avec une variabilité des dates et des intensités de floraison en fonction des territoires et des variétés.

Synthèse des bioagresseurs

La dynamique des populations de la mouche de l'olive a été, comme souvent, très hétérogène sur le territoire avec des vols précoces sur les zones littorales mais une pression globalement faible sur l'ensemble de la saison (inférieure à 2022), dans les départements du Vaucluse, des Alpes de Haute-Provence, des Bouches du Rhône et du Nyonsais. En revanche dans le Var, les Pyrénées Orientales et surtout les Alpes-Maritimes la pression a été importante avec des dégâts conséquents sur les parcelles non ou insuffisamment protégées.

Les maladies du feuillage restent toujours très actives sur l'ensemble des départements oléicoles. Malgré tout cette année, les dégâts d'œil de paon ont été relativement faibles et bien contrôlés. En revanche la cercosporiose continue à se développer et impacter les vergers (perte foliaire) et leur productivité

La pyrale du jasmin (*Palpita unionalis*) a pu faire quelques dégâts significatifs sur jeunes plantations.

Les épisodes de grêle en juin et septembre dans le Var, le Nyonsais et les Pyrénées-Orientales ont pu être favorables à l'expansion de foyers de bactériose.



Référents filière & rédacteurs

Anaïs BASCOUL

Centre Technique de l'Olivier
a.bascoul@ctolivier.org

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

**Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur**

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

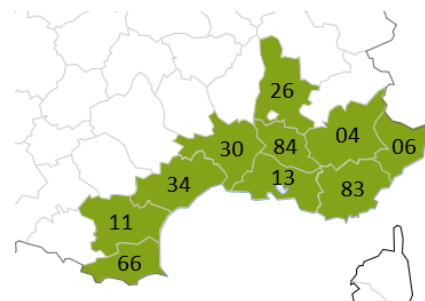


Membres du réseau

Depuis 2021, le BSV oléicole arc Méditerranéen regroupe les départements littoraux d'Occitanie, la Drôme et l'ensemble des départements de la Région Sud à l'exception des Hautes-Alpes.

Les BSV sont élaborés à partir des observations réalisées par les techniciens oléicoles du Centre Technique de l'Olivier, de Chambres d'Agriculture, de CIVAM, de coopératives agricoles partenaires, de CETA, de syndicats d'AOP, de groupements de producteurs et de consultants indépendants.

Pour la mouche de l'olive et la teigne de l'olivier, les observations sont complétées par des réseaux de piégeage dont les observations sont réalisées par des oléiculteurs volontaires.



Territoires suivis pour le BSV oléicole Arc-Méditerranéen, source : CTO

Protocoles et méthodes d'observations

Parcelles suivies :

- Les parcelles fixes : ce sont des parcelles avec des observations régulières permettant de définir la dynamique des bioagresseurs conformément au protocole SBT (Surveillance Biologique du Territoire).
- Les parcelles flottantes : ce sont des parcelles aléatoires avec des observations ponctuelles permettant de compléter les observations des parcelles fixes.

Observations :

- Le réseau de piégeage de la mouche de l'olive : il est constitué de parcelles d'oliviers sur lesquelles sont installés des pièges chromatiques jaunes à phéromones spécifiques de la mouche de l'olive. Les pièges sont relevés de façon au minimum hebdomadaire par les techniciens oléicoles ou les oléiculteurs volontaires avec comptage du nombre de mouches capturées. La période de piégeage est annuelle ou saisonnière (juin à novembre) en fonction des piègeurs. L'ensemble des données de capture est saisi sur l'application oléiculteurs (gratuite) permettant une visualisation de la dynamique de piégeage et un partage des données (globalisé sur une zone) sous forme de carte de piégeage.
- Des observations de cercosporiose et d'œil de paon sont réalisées périodiquement sur certaines parcelles du réseau BSV. La réalisation d'un test soude permet, en fin d'été, de déterminer l'inoculum latent d'œil de paon présent sur les parcelles.
- Depuis 2023, un réseau de piégeage teigne a été constitué sur le même schéma que le réseau mouche de l'olive c'est-à-dire avec des oléiculteurs volontaires à qui nous fournissons des pièges delta avec des phéromones spécifiques de la teigne et qui en contrepartie réalisent les comptages des captures de façon hebdomadaire.

Les observations BSV sont complétées par des observations réalisées dans le cadre d'un programme d'action de France Olive financé par l'Europe et France AgriMer. Dans ce programme les techniciens oléicoles réalisent en prestation pour France Olive, sur des parcelles de référence préalablement sélectionnées, des observations et des notations de fréquence de maladies du feuillage, de piégeage et de dégâts de la teigne de l'olivier, de piégeage et de dégâts de la mouche de l'olive selon un protocole rigoureux.

Le tableau ci-dessous présente les périodes d'observations des bioagresseurs :

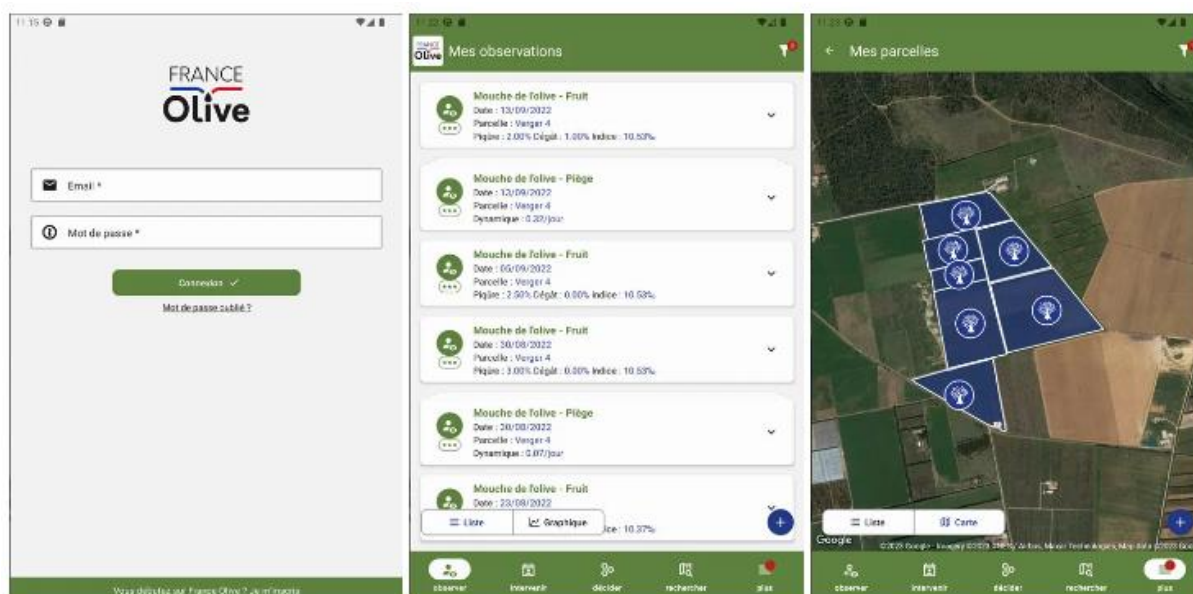
Période d'observations des maladies et ravageurs de l'olivier en 2023											
	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
Mouche de l'olive											
Dalmaticose											
Teigne											
Cochenilles											
Œil de paon											
Cercosporiose											
Bactériose											
<i>Metcalfa pruinosa</i>											
Cécidomie de l'écorce											
Neyroun											
Psylle											
Pyrale du jasmin											
Cigale											
Rynchite											
Punaise											

*Bioagresseurs principaux en gras.

Outils d'aide à l'estimation du risque - nouveautés

Application « Oleiculteur »

En 2023, France olive a développé un outil d'aide à la décision disponible gratuitement sur smartphone et internet pour tous les oléiculteurs français. Toutes les informations sur cette application sont disponibles sur le site de [France Olive](https://www.franceolive.fr).



Cet outil permet :

- **De saisir et de visualiser les observations de bioagresseurs autour de son exploitation et sur l'ensemble du territoire oléicole.**

Par exemple, la carte des piégeages de la mouche de l'olive est accessible directement sur cet outil. . Cette application permet également aux utilisateurs de visualiser les observations de piégeage de leur exploitation sur un graphique de suivi de la dynamique des populations de l'année en cours mais également des années antérieures. Ils peuvent également avoir accès à de nombreuses autres informations comme la carte de piégeage teigne, les dégâts de la mouche ou la présence de maladies du feuillage via différentes cartes ou graphiques.

- **D'accéder au modèle de décision Œil de Paon**

Ce modèle a été développé par la DRAAF PACA en collaboration avec le CRIIAM Sud et France Olive. Ce modèle épidémiologique, combiné aux données météorologiques (passées mais également prévisionnelles) de proximité (Weenat Météo vision), aux observations réalisées par les oléiculteurs sur leurs parcelles et à leurs interventions (protection) permet de calculer un niveau de risque contamination (et d'observation des symptômes) et les périodes de sortie des symptômes.



SOMMAIRE

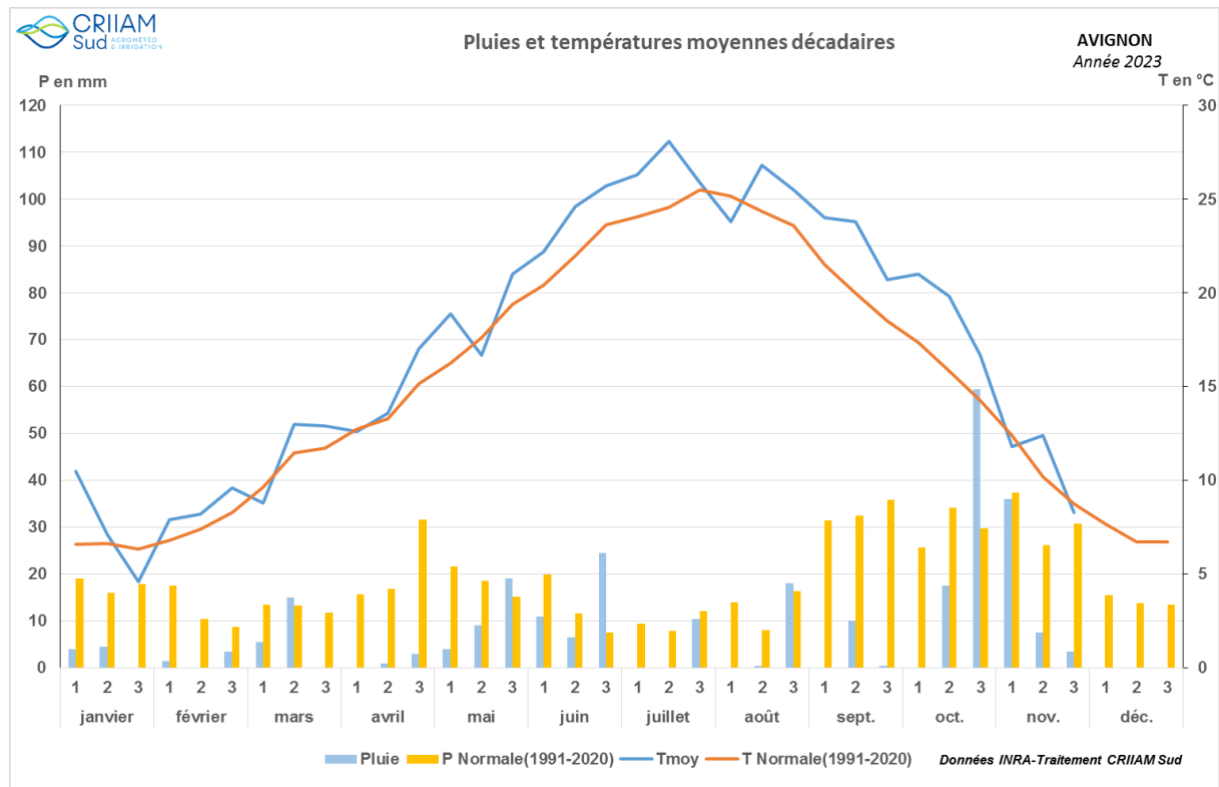
Bilan climatique

Carte des stations météorologiques sur la zone oleicole

Région Sud

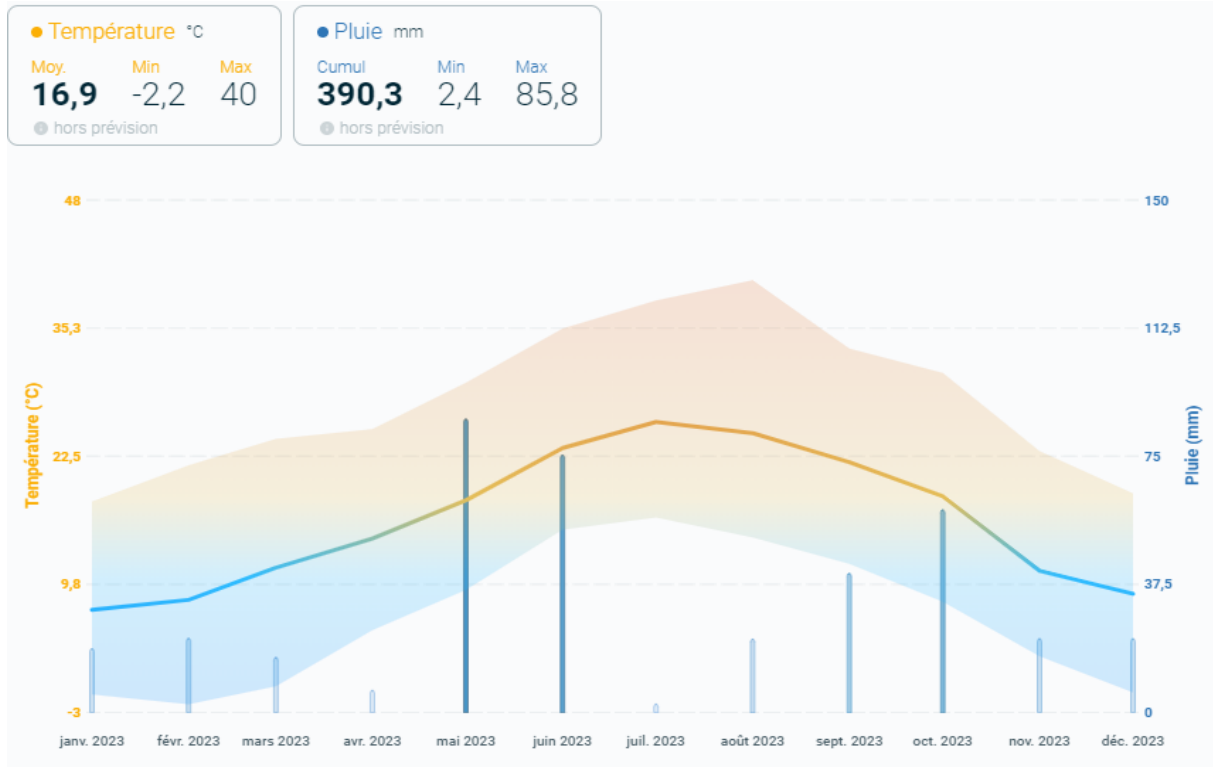
Sur ces graphiques sont représentées les pluies (histogrammes) et les températures décadaires (courbes) de l'année 2023, comparées à la normale (moyenne sur 30 ans), édités par le CRIIAM Sud.

- Avignon (Vaucluse)

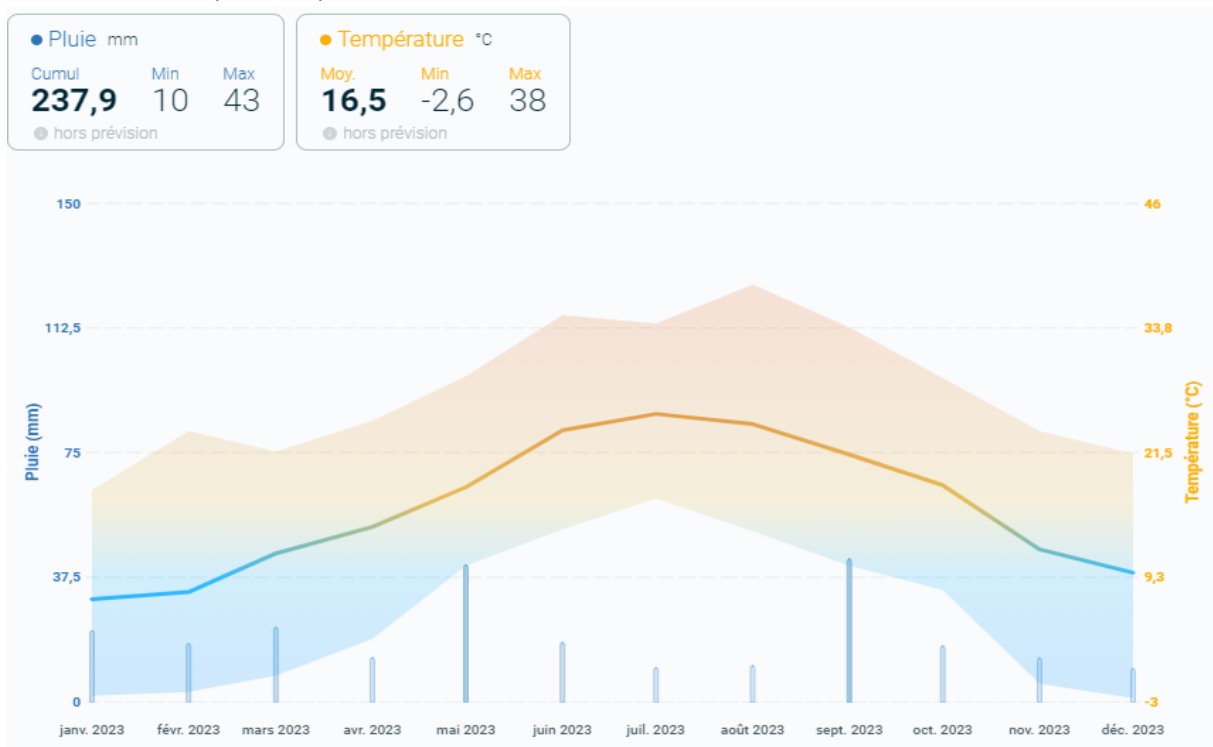


Seules les données de températures et de cumul de précipitations sont affichées. Les données des prochains graphiques sont exportées de l'application Weenat à partir de données « weenat météo vision » pour lesquelles nous n'avons pas encore d'historique.

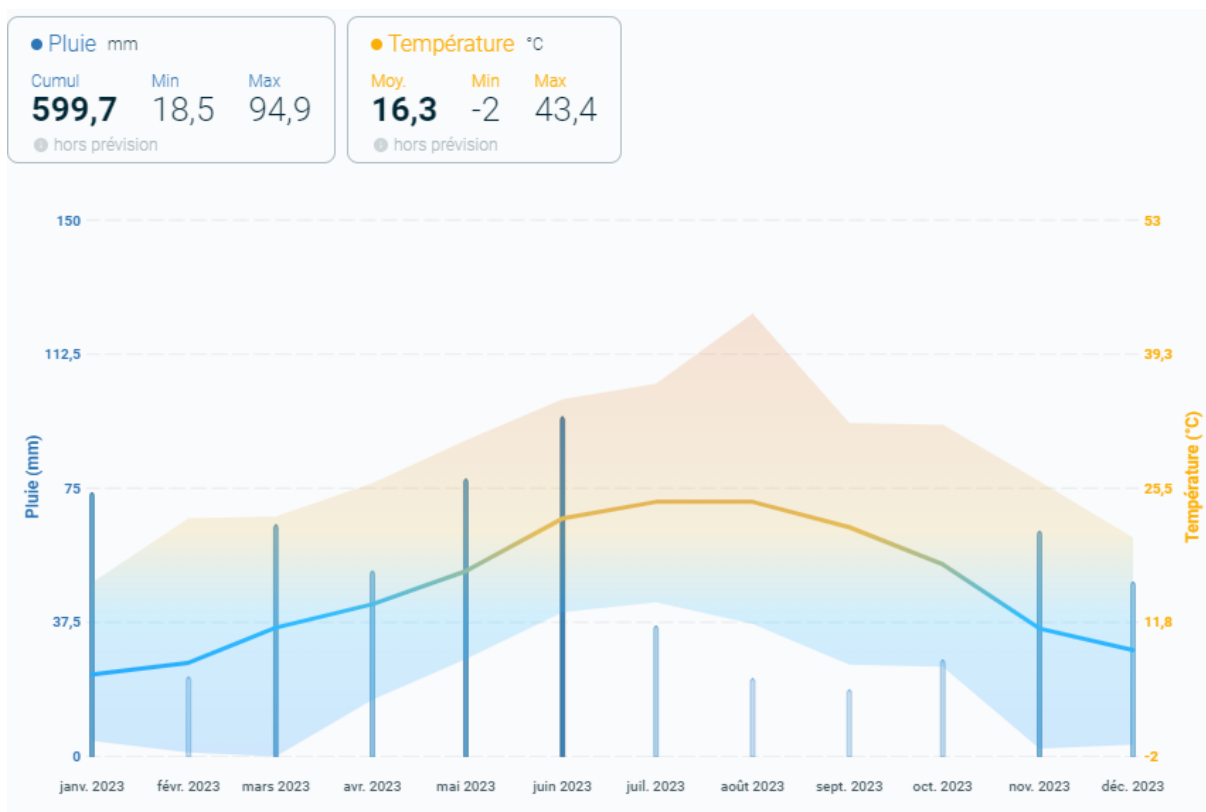
- Saint-Gilles (Gard)



- Sauvian (Hérault)

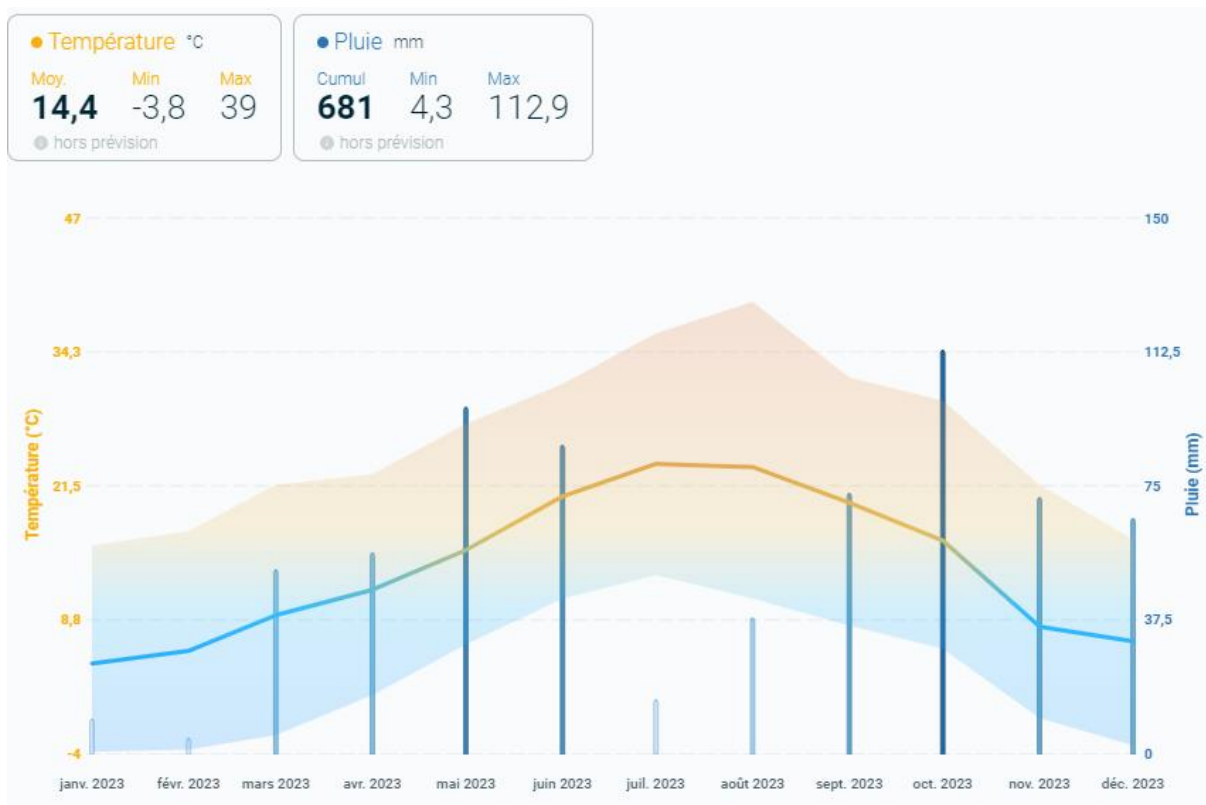


- Caunes Minervois (Aude)



Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Aubres (Drôme)



- Des températures moyennes élevées de juin à octobre

Dès la sortie d’hiver, l’année 2023 a été marquée par une sécheresse sur l’ensemble du territoire oléicole. Après 2022, il s’agit de l’année la plus chaude depuis 1900. A partir du mois de juin, les températures étaient supérieures aux normales de saison (source Météo France). Après une période estivale très chaude, les premiers mois d’automne ont enregistré des températures très élevées par rapport aux normales saisonnières (4 à 7 °C au-dessus des normales saisonnières).

- Grêle

Des épisodes de grêle ont eu lieu en juin et en septembre dans le Nyonsais, le Var et les Pyrénées-Orientales. Cela a entraîné des dégâts sur fleurs en juin et fruits en septembre et une augmentation de la bactériose sur les parcelles contaminées.

- Une pluviométrie très contrastée sur le territoire oléicole

L’année 2023 est aussi caractérisée par une pluviométrie très contrastée dans le temps et entre les territoires. Après un hiver marqué par de faibles précipitations, la répartition de la pluviométrie est très hétérogène entre les secteurs.

- Plusieurs départements comme les Pyrénées-Orientales, le littoral méditerranéen, les Alpes-Maritimes ou le Var et le Vaucluse, sont concernés par un déficit pluviométrique prononcé malgré les épisodes pluvieux des mois d’avril à juin. Sur ces départements, les précipitations ont repris à partir du mois de septembre mais jusqu’au mois de novembre la faible efficacité des pluies n’a pas résolu les problématiques de stress hydrique des vergers non-irrigués.
- En revanche, sur d’autres secteurs comme le Var, le Nyonsais, l’Hérault, le Gard, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence le cumul des précipitations est proche des normales de saison..

Dans les secteurs et départements concernés par des déficits pluviométriques importants dès la sortie de l’hiver mais également pendant toute la période printanière, les oliviers ont certainement subi des stress hydriques. Dans cette situation et en l’absence d’irrigation, ces stress ont pu impacter la productivité des vergers en 2023 mais également celle de 2024 (faible pousse 2023 qui doit porter les fruits en 2024).

Dans les autres secteurs notamment ceux dont les pousses végétatives et la floraison ont été accompagnées de précipitations régulières, la productivité et la croissance des vergers ont probablement été importantes



Phénologie

Période des stades phénologiques clé 2023 par département

	Floraison (BBCH 60-69)		Durcissement du noyau (BBCH 75)			Maturation (BBCH 80-89)		
	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre
Pyrénées Orientales (66)		←→		←→	←→			
Aude (11)		←→		←→	←→			
Hérault (34)				←→	←→			
Gard (30)		←→		←→	←→			
Bouches du Rhône (13)		←→		←→	←→			
Vaucluse (84)		←→		←→	←→			
Drôme (26)		←→		←→	←→			
Var (83)		←→		←→	←→			
Alpes de Haute Provence (04)		←→		←→	←→			
Alpes Maritimes (06)		←→		←→	←→			

- Floraison et nouaison

Dans les secteurs soumis à une sécheresse printanière importante, les vergers non irrigués ont certainement subi des stress hydriques qui ont dû impacter leur productivité (Pyrénées-Orientales, littoral des Alpes-Maritimes ou du Var).

Globalement la période de floraison a débuté au mois de mai et a été accompagnée sur de nombreux secteurs par des précipitations qui restent hétérogènes à l'échelle du territoire. Ces épisodes de pluies n'ont pas eu d'impact négatif sur la floraison, même bien au contraire elles ont favorisé une floraison abondante et une nouaison de qualité.. En revanche, le très faible cumul de précipitations et les températures élevées enregistrés sur le département des Pyrénées-Orientales ont entraîné un retard de floraison et un allongement de la période de durcissement du noyau.

- Développement des pousses printanières et automnales

Les épisodes pluvieux enregistrés dans le courant des mois d'avril à juin et à partir de septembre ont été favorables à la croissance des arbres sur les secteurs concernés. Un phénomène de développement avancé des ramifications avec des bourgeons en juillet en même temps que la croissance des pousses a aussi été observé sur plusieurs parcelles notamment du Gard, des Alpes Maritimes et du Var.

- Maturité des olives

Les températures exceptionnellement élevées du début d'automne (septembre et octobre) ont favorisé une évolution très rapide de la maturité organoleptique en général, mais aussi de la lipogenèse. A la fin de la période automnale, seules les variétés les plus tardives (Picholine et Olivière) demandaient encore à mûrir. Les précipitations du mois d'automne ont permis aux oliviers de rattraper leur retard de lipogenèse.

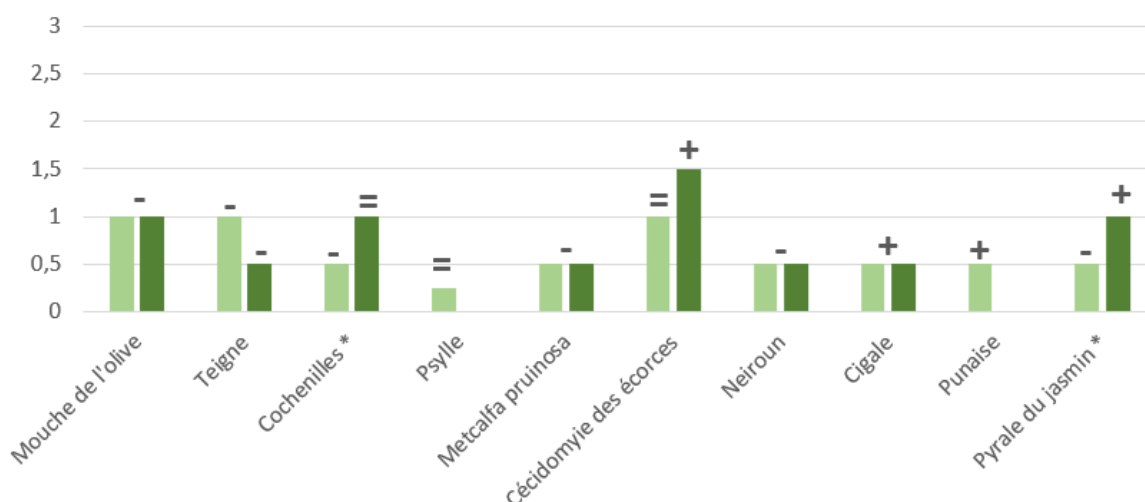


Synthèse des bioagresseurs

Bilan des ravageurs

Synthèse des dégâts causés par les ravageurs en 2023

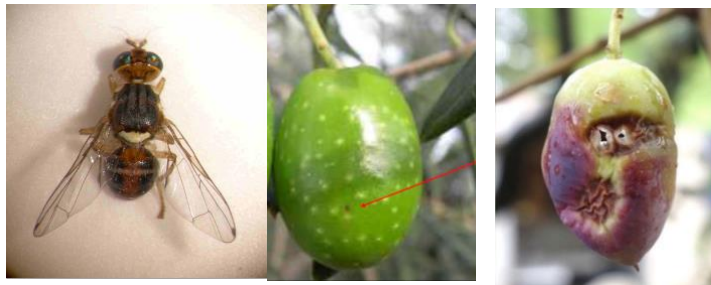
- Fréquence : régularité de la présence de dégâts (1 : peu présents, 3 : présents sur l'ensemble du territoire oléicole)
- + = Evolution de la pression par rapport à l'année antérieure
- Intensité : Gravité des dégâts (0 : dégâts non significatifs, 3 : dégâts importants)



(*) Dégâts importants localisés sur certaines parcelles en fonction des secteurs uniquement

- **Mouche de l'olive, *Bactrocera oleae***

Les larves de la mouche de l'olive creusent des galeries dans les fruits, entraînant leur chute. De plus, les mouches piquent les fruits favorisant l'apparition de la dalmaticose, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récoltes importantes. Pour plus d'informations, consultez le site internet de [France Olive](http://FranceOlive.fr).



De gauche à droite : Mouche de l'olive (Bactrocera Oleae) ; olive piquée ; olive trouée et avec dalmaticose. Source : Centre Technique de l'Olivier.

D'une façon générale, les captures de mouches dans les pièges des réseaux de piégeage 2023 ont réellement augmenté à partir de fin juin sur le littoral méditerranéen et dans les zones les plus précoces. Finalement cette année, comme d'habitude la pression des populations de la mouche de l'olive a été très hétérogène sur le territoire sans corrélation évidente entre les parcelles, les secteurs ou les conditions environnementales.

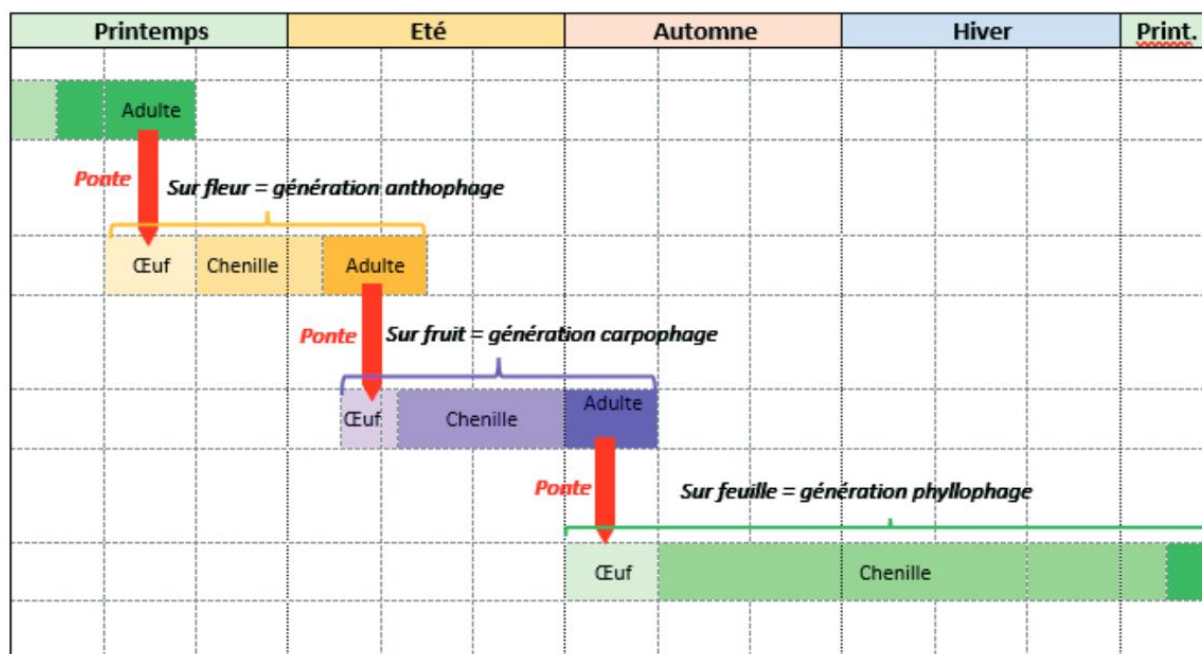
Dans plusieurs secteurs (Vaucluse, le territoire Nyonsais, les Bouches-du-Rhône et les Alpes de Haute-Provence), la pression de ce ravageur est restée faible pendant toute la période estivale, liée notamment aux conditions météorologiques peu favorables aux vols de mouches (fortes températures et sécheresse). C'est seulement à partir de mi-octobre, suite à la baisse des températures, que les populations ont augmenté dans les vergers. Malgré tout, dans ces secteurs, très peu de dégâts sur les olives ont été observés à la récolte sauf peut-être dans les parcelles mal ou non protégées.

La situation est très différente dans d'autres secteurs notamment dans les Pyrénées-Orientales, le Var ou les Alpes-Maritimes. Sur ces départements, la pression des populations de mouche de l'olive a été très importante dès le mois de juillet avec une forte augmentation des captures dans les pièges, l'apparition des premières piqûres et des dégâts de dalmaticose. Malgré les fortes températures et les protections réalisées dans les vergers, sur ces départements, les vols sont restés très importants pendant toute la saison. D'ailleurs sur ces secteurs, les dégâts sur les parcelles insuffisamment protégées mais également sur les parcelles du littoral avec des protections censées être efficaces, ont pu être localement très importants. Cela montre clairement la très forte pression des populations de mouche sur ces secteurs en 2023.

Finalement cette année, la dynamique des populations de la mouche de l'olive et l'intensité des dégâts sont restées plus faibles que l'année dernière sauf sur certains départements où la pression des populations de mouche a été particulièrement importante avec des dégâts parfois conséquents, sur les vergers insuffisamment protégés mais également sur des vergers littoraux pourtant protégés.

- **Teigne de l'olivier**, *Prays oleae*

La teigne de l'olivier, est un petit lépidoptère qui se développe sur l'olivier et quelques autres oléacées. Elle effectue 3 générations par an (figure ci-dessous), pour chacune, 4 stades de développement se succèdent (chenille, nymphe, adulte et œuf).



Cycle biologique de la teigne. Source : Centre Technique de l'Olivier.

En 2023, à l'exception du littoral Varois, la pression de la teigne est restée faible à modérée au cours de la saison. Les premières captures d'adultes ont commencé en avril. La génération anthophage a fait peu de dégâts sur les inflorescences en mai, de même pour la génération carpophage entre juin et juillet. Par rapport à 2022, les dégâts sont plus faibles, sauf sur le littoral Varois où des chutes d'olives significatives ont pu avoir lieu dans les parcelles insuffisamment protégées.



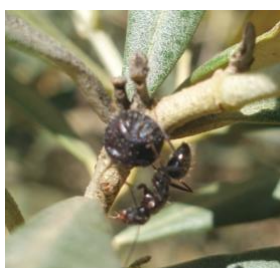
Galleries de teigne sur feuille ; larve de teigne sur inflorescence ; œuf de teigne sur fruit et larve d'après avoir dévoré l'amandon. Sources : Centre Technique de l'Olivier et Cécile Combes.

- Autres bioagresseurs

COCHENILLES

Cette année, par rapport à 2022, moins de signalements de problématiques de dégâts de cochenilles ont été enregistrés sur notre territoire. Seule la zone du littoral toulonnais fait exception. Sur ce secteur des foyers très importants de cochenilles diaspines ont été identifiés sur certaines parcelles au moment des récoltes. En effet, des lots d'olives fortement impactés ont été apportés dans certains moulins avec des niveaux de populations tellement importants sur les fruits que cela risquait d'impacter la qualité des huiles (goût de punaise de l'huile d'olive).

Crédit photos : Maud Damiens ; Fanny Vernier et Centre Technique de l'Olivier.



Cochenille noire (Coccidae)



Philippia follicularis
(Coccidae)



Cochenille
farineuse
(Pseudococcidae)

Le miellat que produisent les *Coccidae* et *Pseudococcidae*, en se nourrissant de la sève, provoque le développement de fumagine (complexe de champignons épiphyte). La présence de fumagine sur les feuilles diminue leur capacité à faire de la photosynthèse et affaiblit donc l'arbre. Des foyers sont observés ponctuellement.



Cochenilles diaspines
(Diaspididae)

En revanche, sur des parcelles du littoral toulonnais, de fortes pressions de cochenilles diaspines ont été observées et ont entraîné un impact négatif sur la production (voir photo à gauche).



Aspidiotus nerii
(Diaspididae)



Parlatoria oleae
(Diaspididae)

PYRALES DU JAMSIN

Des attaques ponctuelles de **pyrale du jasmin** (*Palpita unionalis*) sur des jeunes arbres mais également sur les pousses d'arbres adultes ont été signalées, au printemps et en été, sur certaines parcelles. Ces attaques peuvent être pénalisantes sur des jeunes arbres, mais sont normalement peu impactantes sur des arbres adultes suffisamment vigoureux.

PSYLLE DE L'OLIVIER

Peu de dégâts de psylle de l'olivier (*Euphyllura olivina*) signalés cette année (période mois de mai) avec des impacts insignifiants sur les parcelles concernées

NEIROUN

Alors qu'en 2022, des dégâts significatifs de Neiroun (*Phloeotribus scarabeoides*) avaient été signalés sur un certain nombre de parcelles, cette année il n'y a quasiment pas eu de signalement de parcelles présentant des dégâts de ce coléoptère.

CECIDOMIE DE L'ECORCE

En 2023, Les dégâts de cécidomies des écorces (*Resseliella oleisuga*) sont très hétérogènes sur le territoire. Une forte attaque a toutefois été constatée dans la drôme entre juillet et la fin du mois d'octobre, alors que sur le reste du territoire les dégâts sont faibles à modérés.

METCALFA PRUINOSA

Présent sur les parcelles d'oliviers des Alpes-Maritimes depuis quelques années, ce Flatide pruineux continue à coloniser d'autres territoires et notamment les parcelles oléicoles du Var où sa présence est de plus en plus fréquente. Les dégâts directs (ponction de sève) et indirects (développement de fumagine) ont été relativement limités cette année sauf peut-être de façon très localisée.



Larves de *Metcalfa pruinosa* (à gauche) et feutrage blanc/miellat sur inflorescences (droite). Source : Maud Damiens (CA 06).

PUNAISE

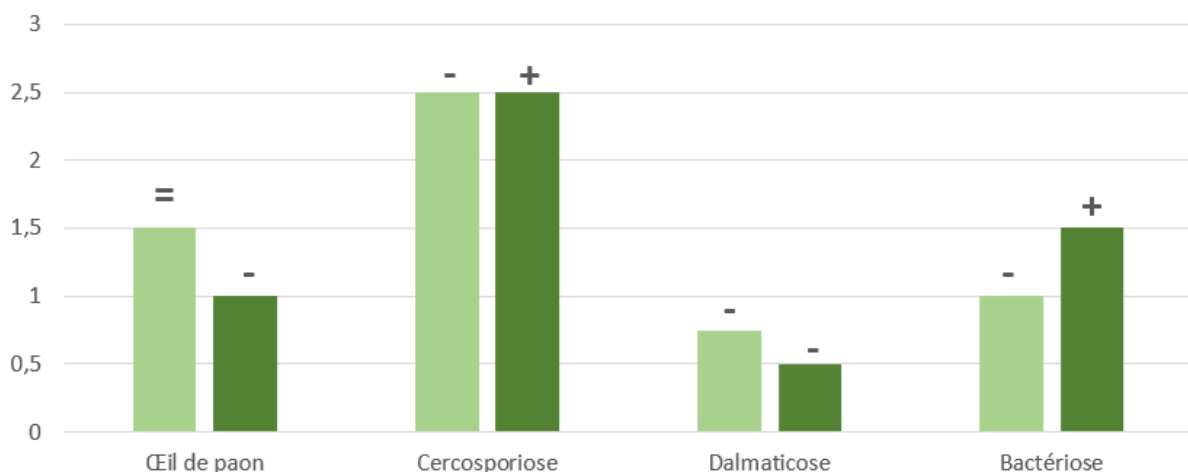
Des punaises vertes ont été observées sur boutons floraux. Très peu de dégâts ont été constatés.

Pour plus d'informations sur les biologies des différents ravageurs, vous pouvez consulter le site de [France Olive](https://www.franceolive.com).

Bilan des maladies

Synthèse des dégâts causés par les maladies en 2023

- Fréquence : régularité de la présence de dégâts (1 : peu présents, 3 : présents sur l'ensemble du territoire oléicole)
- + = Evolution de la pression par rapport à l'année antérieure
- Intensité : Gravité des dégâts (0 : dégâts non significatifs, 3 : dégâts importants)



- **Maladies du feuillage** : Œil de paon et Cercosporiose



Symptômes d'œil de paon (gauche) et de cercosporiose (droite, face supérieure puis inférieure de la feuille atteinte), source : Centre technique de l'olivier.

L'usage « maladies du feuillage » sur olivier regroupe l'œil de paon (*Fusicladium oleagineum*) et la cercosporiose (*Pseudocercospora cladosporioides*) qui sont deux maladies cryptogamiques provoquées par le développement sur les feuilles et parfois même sur les fruits ou le pédoncule de fruits de deux champignons ascomycètes (champignon supérieur à mycélium cloisonné). La contamination des feuilles par l'œil de paon se traduit par la présence, sur le limbe supérieur des feuilles de plus d'un mois, de tâches circulaires de 2 à 10 mm de diamètre ou plus rarement par des dessèchements de pédoncules de fruits. Celle de la cercosporiose se caractérise elle par la présence sur la face inférieure d'un feutrage grisâtre mais aussi de chloroses jaunes sur les feuilles qui se nécrosent progressivement. Les feuilles infectées par ces deux maladies chutent prématurément générant des défoliations parfois importantes des arbres. Il en résulte une baisse de l'activité photosynthétique des arbres, une réduction de la vigueur (moindre développement des pousses) et de l'intensité de floraison, une baisse de production et une sensibilité accrue à d'autres pathogènes. Les rares infections sur fruits peuvent occasionner un retard de maturité et une dépréciation de la qualité des huiles. Le schéma épidémiologique de ces deux maladies est relativement similaire. Il se déroule en plusieurs étapes : Tout d'abord **une phase d'infection** qui commence par la présence d'une spore qui se pose sur la face supérieure d'une feuille, germe quand les conditions sont favorables (présence d'eau libre, humidité et température favorables), pénètre dans l'épaisseur du limbe en traversant la cuticule et se propage ensuite dans les tissus internes de la feuille. Arrive ensuite **la phase d'incubation** qui peut durer selon le champignon de quelques semaines à plusieurs mois pour l'œil de paon et jusqu'à 1 an pour la cercosporiose. Pendant cette période les feuilles infectées ne présentent aucun symptôme visible. Puis enfin c'est la **phase de sporulation** où le mycélium du champignon va fructifier et produire de nouvelles spores qui par l'intermédiaire des précipitations, parfois du vent (cercosporiose) et même potentiellement de certains insectes (les psocques) vont se disséminer sur l'arbre et sur la parcelle. C'est uniquement au cours de cette phase de sporulation que les symptômes sur feuilles, décrits précédemment, sont visibles. Bien évidemment les conditions nécessaires au déroulement de chacune des phases de contamination (infection – incubation – sporulation) sont spécifiques à chacune des maladies. Toutefois d'une manière générale il faut la présence d'eau libre (feuille mouillée par la pluie), une humidité relative importante supérieure à 80% et une température moyenne comprise entre 10 et 20°C voire un peu moins et un peu plus pour la cercosporiose. C'est finalement surtout au printemps et à l'automne que l'on retrouve ces conditions.

Cette année, les conditions météorologiques printanières ont été favorables aux contaminations et au développement des maladies du feuillage. Des symptômes ont été observés dès le mois d'Avril pour l'œil de paon et dès le mois de Mai pour la cercosporiose. Sur les parcelles non protégées, la fréquence et l'intensité des symptômes ont augmenté jusqu'au mois de Juin. Seulement une partie des feuilles contaminées a chuté entre juillet et octobre. Contrairement à 2022, le verger ne s'est donc pas assaini pendant la période estivale. Des feuilles contaminées sont restées sur les arbres et ont participé à la reprise du développement des maladies à l'automne, aidées par les conditions météorologiques très favorables sur de nombreux secteurs.

Il semblerait que sur les parcelles éloignées du littoral la fréquence et l'intensité de la cercosporiose soient plus faibles cette année. Toutefois il demeure une forte hétérogénéité des attaques selon les parcelles et leurs modes de conduite.

Une hétérogénéité intra-parcellaire de répartition des symptômes a aussi été observée sur plusieurs secteurs. Des rameaux, avec des olives, paraissaient sains alors que des rameaux sans olive et sans dominance apicale présentaient une forte défoliation.

Sur le territoire oléicole, la pression d'œil de paon est en légère baisse par rapport à 2022. La fréquence et l'intensité de cercosporiose sont toujours très élevées et continuent d'augmenter. Les maladies du feuillage et les conditions climatiques ont entraîné une forte défoliation sur les parcelles contaminées. Cela reste très pénalisant pour les arbres surtout en l'absence de pousses suffisantes pour renouveler le feuillage. Cette situation est encore plus marquée dans les vergers au sec qui subissent des stress hydriques importants impactant forcément leur croissance.

- **Dalmaticose, *Botryosphaeria dothidea***



La dalmaticose est causée par le champignon *Botryosphaeria dothidea*. Son développement sur fruit est fortement lié à la présence de piqûres de mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*). Les symptômes sont typiques avec apparition d'une tache circulaire de couleur brune dont le contour est bien défini. La dalmaticose provoque la chute du fruit. **En 2023, la fréquence et les taux de dalmaticose sont restés faibles sur la majeure partie des secteurs. Cette situation est à corréler avec les faibles dégâts de mouches sur les parcelles**

Olives avec dalmaticose. Source Centre Technique de l'Olivier.

- **Bactériose, *Pseudomonas savastanoi***



Galles de bactériose sur rameaux, source : Centre technique de l'Olivier, F. vernier CA 83.

Les conditions météorologiques ont été favorables au développement de la bactériose dans les foyers infestés, notamment dans le Gard et les Bouches du Rhône. De nouveaux foyers ont également été

signalés dans le Vaucluse. Les épisodes localisés de grêle occasionnent des blessures qui peuvent être à l'origine de contaminations. D'une manière générale toutes blessures occasionnées par la grêle, le gel, la taille, la récolte mais également les chutes foliaires liées aux maladies du feuillage sont des portes d'entrée pour les bactéries responsables de cette maladie. Cette bactérie se diffuse sur le végétal à partir des galles par production d'une grande quantité de bactéries lorsque les conditions météorologiques sont favorables (Humidité et précipitation...)

Avertissement

Le BSV est un bulletin d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – BASCOUL Anaïs - BALAJAS Julien

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA